

# Conseil de quartier Centre-Ville/Roseraie

## Réunion plénière

**21 janvier 2026**

---

M. LEYENBERGER accueille les habitants présents. Il rappelle qu'il s'agit de la dernière réunion plénière de cette mandature, c'est l'occasion de faire un bilan des sujets abordés par les conseils de quartier. Il indique qu'un temps d'échange sera pris ensuite pour permettre aux habitants de poser leurs questions et suggestions. La réunion se terminera par un temps de sensibilisation par des intervenants sur le frelon asiatique qui arrive dans notre région.

Il remercie les présents pour leur investissement dans la vie de leur cité en se déplaçant à la réunion de leur quartier. Cet exercice de la démocratie contributive est nécessaire, même s'il n'est pas toujours facile car l'intérêt général doit prévaloir sur les intérêts personnels.

Mme ESTEVES, élue référente du quartier Centre/Roseraie se présente et présente les membres du bureau du conseil de quartier.

Elle revient sur les quelques sujets abordés en conseil de quartier ces dernières années.

Un des sujets revenants régulièrement est la situation dans le quartier de la rue de l'Oignon.

M. HAFFNER précise qu'avec la mobilisation des services de la mairie, la zone a été fortement pacifiée ces deux dernières années. C'est aussi grâce aux retours faits par le conseil de quartier réunion après réunion.

Mme ESTEVES poursuit en indiquant que pour combattre le problème de vitesse et incivilités rue des Emouleurs et rue du Zornhof, une chicane a été créée.

Un travail sur la peinture et la signalisation de la Zone de rencontre a été effectué pour la rendre plus claire et plus respectée.

Mme SCHLIFFER ajoute que le bureau a réfléchi à la manière dont les réunions de conseils de quartier doivent être menées pour éviter davantage de s'arrêter aux soucis rencontrés au quotidien, souvent liés à des incivilités qui se répètent et contre lesquels le conseil de quartier n'a que très peu d'influence et se concentrer sur des sujets de fond.

Un habitant signale des incivilités répétées causées par des habitants de la rue du Zornhof, locataires d'un marchand de sommeil.

M. LEYENBERGER indique qu'avec le sous-préfet, un comité de suivi des logements indignes a été mis en place. Celui-ci a été identifié dans ce cadre-là. En observant le problème, il faut identifier l'angle légal par lequel un levier pourrait être actionné. Le propriétaire est sous les radars, une solution est activement recherchée. Il était question des chiens gênant, la SPA a été mobilisée. Un seul a été cédé, ce qui ne règle qu'en partie le problème. Il y a pour l'instant aucune activité qui a pu être qualifiée d'illicite. La gendarmerie et la police sont régulièrement mobilisées et il ne faut pas hésiter à les appeler.

Une habitante informe qu'une théorie du trouble du voisinage peut être actionnée directement auprès du propriétaire, le tribunal peut s'en emparer.

L'habitante indique qu'elle et les autres voisins ne souhaitent pas faire d'action en justice. Ils souhaitent conserver une bonne entente entre voisins.

M. LEYENBERGER assure que l'immeuble est sous surveillance, il fait l'objet d'échanges et de mobilisation de la part de la Ville et de la sous-préfecture.

M. HAFFNER demande si un dialogue a eu lieu.

L'habitante confirme qu'il y a déjà eu plusieurs essais de dialogues avec les habitants troublant le quartier. Elle ajoute que le grillage des jardins familiaux a été abimé.

### **A transmettre au ST**

Une autre habitante de cette rue ajoute qu'il y a une voiture abandonnée sur le bout de la rue.

M. LEYENBERGER indique qu'avoir une carcasse sur un terrain privé ne peut pas être sanctionné.

Une habitante demande si le récent passage du SDEA pour effectuer des travaux dans la rue du Zornhof a un lien avec les inondations qui ont eu lieu dans certaines caves.

M. LEYENBERGER confirme que SDEA a effectué des travaux sur cinq branchements. Après le passage d'une caméra, ils ont aussi constaté que certaines maisons n'avaient pas de clapet anti-retour. Ils vont prochainement proposer une réunion bilan pour connaître les retours des habitants sur l'efficacité des travaux effectués.

Un habitant signale un problème de vitesse dans la rue du Zornhof.

M. LEYENBERGER indique qu'il s'agit d'un problème d'incivilité qui revient dans chaque quartier, même dans les rues qui ne sont pas très larges. Il demande si les chicanes installées dans le but d'apaiser la circulation fonctionnent.

On lui répond qu'il y a un effet positif mais qui malheureusement est régulièrement annulé par le passage de camions qui détruisent les poteaux formant la chicane. Ces dégâts sont systématiquement signalés au RIS et les poteaux remplacés.

Un habitant signale également un phénomène de rodéo urbain, au départ du Lavomatic où la lumière est toujours allumée et passent par la rue de Monswiller. Ils effectuent des dérapages sur le champ de foire.

M. LEYENBERGER indique que la gendarmerie va être à nouveau mobilisée, la difficulté est de les prendre sur le fait.

Un habitant trouve qu'il est frustrant qu'une petite partie de la population gâche la vie de plusieurs personnes, qui doivent en plus payer les pots cassés.

Un habitant demande si la gendarmerie est réactive lorsqu'on l'appelle.

M. LEYENBERGER indique que la présence de la gendarmerie à Saverne est plus importante qu'autrefois car sur les deux patrouilles du secteur, une est entièrement dédiée à Saverne.

Pour certains cas, comme pour celui des pétards, le temps que la gendarmerie soit appelée et arrive sur place, c'est souvent trop tard. Ce n'est pas une raison de baisser les bras.

Un habitant demande comment des quartiers qui autrefois ont connu le calme peuvent maintenant devenir si sensibles. Il faudrait une gestion des projets immobiliers et architecturaux en fonction des populations qu'ils amènent.

M. LEYENBERGER n'est pas tout à fait d'accord, il n'y a pas de lien direct entre une construction et les phénomènes d'incivilité. Il ne faut pas dévier sur une stigmatisation d'une population. Il n'y a qu'une seule population, c'est notre population savernoise. Au sein des Savernois, il y a des éléments perturbateurs.

Une habitante arrivée à Saverne il y a trois ans dit beaucoup aimer l'activité dans la ville et ses nombreuses animations, mais elle s'inquiète de nouvelles activités qui s'exercent en dehors d'un cadre légal. Par exemple, la pergola qui peut être privatisée d'un restaurant avec des soirées en musique bien après 22h, sans isolation acoustique et sans étude de l'impact sonore sur le voisinage.

M. LEYENBERGER confirme que Saverne est une ville qui vit, bien plus qu'il y a quelques années. Mais il y a aussi des gens qui habitent au centre-ville, il n'y a pas eu d'étude d'impact sonore.

L'habitante poursuit en expliquant que depuis l'été dernier, les nuisances sonores se répètent souvent jusqu'à 23h-1h du matin. Un dialogue a été tenté avec le propriétaire du restaurant mais rien n'a changé.

Une autre habitante a le même ressenti, le mois de décembre a aussi été très compliqué. Le manque de sommeil est difficile à vivre. C'est un problème qui concerne tout un quartier. Elle n'a pas trouvé d'information concernant la politique sonore de la Ville. Elle est consciente et heureuse d'habiter dans une ville vivante mais il y a des excès.

M. LEYENBERGER pense qu'il s'agit d'un sujet de conseil de quartier, qui concerne particulièrement le quartier centre. Un dialogue devra être organisé avec le conseil de quartier et les professionnels concernés pour trouver des solutions équilibrées pour tous.

#### **A travailler en conseil de quartier – politique générale sonore du centre-ville.**

M. HAFFNER demande si la gendarmerie a été appelée.

Une habitante informe qu'elle est intervenue une fois, et l'effet de leur intervention n'a duré que 3 jours. L'autre n'a pas osé appeler la gendarmerie.

M. LEYENBERGER note et ajoute qu'un équilibre doit être trouvé.

Une habitante pense que pour éviter que le climat ne se crispe et faciliter l'échange, un cadre légal devrait être posé.

M. LEYENBERGER précise qu'il n'y a pas d'autorisation dérogatoire qui a été demandée et accordée par la mairie pour l'organisation de soirées sonores.

Un habitant indique que d'autres établissements respectent l'horaire des 22h, comme la Cave, heure à laquelle ils arrêtent systématiquement la musique.

M. HAFFNER pense que la gendarmerie est faite pour être appelée et intervenir. Cela permet d'apaiser des problèmes à force de montrer que le voisinage reste vigilant.

Un habitant signale un problème de stationnement qui empêche parfois le camion poubelle de passer dans la rue du Bœuf. La situation s'est un peu améliorée depuis que des plots ont été placés dans la rue de l'Oignon.

M. LEYENBERGER indique que la Police Municipale continue de passer et le Smictom a aussi été contacté pour que le ramasseur assure le service même dans les rues où c'est un peu plus difficile.

M. HAFFNER encourage les habitants à solliciter le Conseil de quartier pour des problèmes récurrents. Adresse mail du quartier : [quartier.centrevilleroseraie@mairie-saverne.fr](mailto:quartier.centrevilleroseraie@mairie-saverne.fr)

M. LEYENBERGER confirme que c'est effectivement le but des Conseils de quartier, de trouver des solutions aux problèmes, même si le processus est parfois plus long que ce que l'on souhaiterait.

Un habitant aimerait savoir si un projet est prévu pour l'immeuble en brique de la rue du Cygne.

M. LEYENBERGER indique que cela fait effectivement environ 15 ans que cet immeuble est dans cet état. Un investisseur a racheté l'immeuble et a obtenu très récemment le permis de construire. Les travaux devraient démarrer bientôt.

Une habitante s'interroge sur l'avenir d'une maison alsacienne abandonnée depuis longtemps sur la place Monet.

M. LEYENBERGER indique que pour l'instant, il n'y a pas de péril. Elle vient d'être rachetée et vidée. On peut espérer que le nouveau propriétaire en face quelque chose assez rapidement.

Un habitant demande s'il est possible de réfléchir à une modification de la répartition des Points d'apport volontaires des biodéchets. Actuellement il y en a trois dans l'impasse de la Roseraie, il propose d'en déplacer un dans la rue de la Roseraie.

Mme ESTEVES indique que le prestataire du smictom a récemment changé, le circuit est à l'étude pour pouvoir être modifié.

#### **A transmettre au Smictom/DD**

Un habitant demande par qui le parking entre la rue de la Roseraie et la rue de Paris, est utilisé.

M. LEYENBERGER indique qu'en ce moment il est utilisé par les employés de Kuhn, le temps des travaux du Réseau de chaleur qui se poursuivront jusqu'à fin mars. Mais en temps normal, il s'agit d'une zone bleue.

Un habitant signale que le déneigement n'est que très peu effectué par les habitants sur les trottoirs.

M. LEYENBERGER confirme que l'obligation de déneiger le trottoir devant chez soi est dans la loi. Chaque fois qu'il neige, il y a le même problème, il y a ceux qui sont civiques et ceux qui ne le sont pas.

### **Intervention de Claire Deguillaume et Jean-Paul Marx sur la question du frelon asiatique.**

Mme Deguillaume, apicultrice a eu connaissance du FA pour la première fois il y a une dizaine d'année en Corrèze où il n'était pas possible de cueillir les fruits dont ils se nourrissaient. Elle a découvert que ce n'est pas qu'un problème pour les apiculteurs. Le FA est arrivé en 2023 à Saverne, il est devenu vraiment présent en 2025.

Un plan de lutte coordonné va être mis en place dans le Bas-Rhin. Son objectif est d'impliquer l'ensemble de la population pour chercher les nids autour de chez eux.

Elle présente rapidement les caractéristiques physiques du FA, permettant de l'identifier. Il a une bande orange sur l'abdomen et est plus petit que le frelon européen.

Cycle de vie du FA:

La reine fondatrice passe l'hiver à l'abris et sort de son état de léthargie au mois de mars et fait son premier nid. C'est le nid primaire qui est plutôt petit et est construit à moins de 5m de hauteur. Elle pond ses larves et cherche de la nourriture. A partir du mois de juin, toute la colonie formée va se déplacer pour fonder un nid secondaire, beaucoup plus gros cette fois ci, en hauteur, à plus de 8m, généralement dans les arbres. Pendant l'été, la population augmente. A partir du mois d'août, la reine entre dans la phase de reproduction, elle va se mettre à pondre des mâles et des femelles sexuées qui seront fécondées en octobre et petit à petit quitter le nid. Des les premières gelées, les mâles, les ouvrières et la reine meurent, ne restent plus que les femelles fécondées, futures fondatrices qui cherchent un abri pour passer l'hiver avant de devenir reine fondatrice l'année d'après. D'une année sur l'autre, un nid peut ainsi en produire une dizaine.

Que faire :

- Piégeage : en mars et avril
- Repérer les nids d'avril à juin (avancée de toitures, sous les balcons, sous les rebords de fenêtres...)
- Repérer les nids secondaires (plus complexe car plus cachés en hauteur, dans les arbres) avant la fécondation des futures fondatrices.
- Signalement : en cas de repérage d'un nid primaire ou secondaire, signaler à un référent pour faire détruire le nid. ([asso@sosplanette.fr](mailto:asso@sosplanette.fr))

Il ne faut surtout pas tenter de se débarrasser du nid soi-même. Le frelon ne se préoccupe pas de l'homme mais lorsqu'il se sent agressé, il devient très agressif. Toujours faire intervenir des personnes formées.

Le venin du FA n'est pas plus toxique que celui du frelon européen, il faut néanmoins être vigilant car il a la capacité à repiquer. Il y a des réflexes à adopter qui seront également abordés lors de la réunion d'information du mois de mars.

Cette réunion d'information sera organisée pour aborder de manière plus détaillée les différents points (comment reconnaître un frelon, à quoi ressemble les nids, où les chercher et à qui les signaler) jeudi 26 mars au Château des Rohan, 18h30.